

CHARAXES NOUVEAUX DU CONGO BELGE (LÉPID. RHOPAL.),

PAR M. F. LE CERF.

CHARAXES NUMENES Hew. ssp. (an f. ind.) **laticatena** nova.

Diffère de la race typique, d'Afrique occidentale, par les taches marginales jaunes des deux paires d'ailes presque aussi développées que dans la ssp. *neumanni* Roths. d'Abyssinie, la rangée post-discale de points bleus des antérieures à peine indiquée, ceux des postérieures plus longs et plus larges que chez aucune autre forme de l'espèce et formant une chaîne d'autant plus frappante que les autres dessins bleus sont plus réduits; points blancs subterminaux des mêmes ailes grands et à peine bordés de bleu.

Dessous à fond gris olivâtre lavé de gris rougeâtre — surtout aux postérieures — dans les aires claires séparant les bandes obscures.

Envergure : 83 mm.

Type (H. T.) 1 ♂, Congo belge oriental, Kadjudju, lac Kivu, X-1931, Guy Babault.

CHARAXES EUDOXUS Dry. ssp. **theresae** n. ssp.

Intermédiaire par l'ensemble de ses caractères entre les ssp. *mechowi* R. et J., d'Afrique occidentale, et *cabacus* Jord. de l'Afrique orientale. Tonalité générale du dessus beaucoup moins foncée que *cabacus*, et presque aussi claire que *mechowi*. Aux ailes antérieures l'aire basale châtain s'étend jusqu'à la discocellulaire, en avant de laquelle elle est divisée par un trait noir; bande claire postmédiane notablement plus large à son origine (8 mm. entre 1-2) que chez *mechowi* et *cabacus*, et plus rapidement atténuée vers le haut (2 mm. sous la nervure 3). Elle ne touche pas la nervure 3, au delà de laquelle on ne voit plus que trois points dont le dernier est minuscule. Points marginaux plus petits que chez les deux formes citées. Il existe un point fauve, de 2 mm. de diamètre, au tiers de l'intervalle 6-7. Bande fauve des ailes postérieures large de 10 mm. sur la nervure 5, et de 6,5 mm. sur 7, au-dessus de laquelle elle se dilate fortement du côté interne en formant une longue pointe jusqu'à la base de la nervure 8; près

de son origine cette saillie est divisée par un trait vertical noir émis par l'aire basale foncée. Bande noire postdiscale continue, large de 8 mm. de 8 à 6, plus étroite entre 6 et 2 (4 mm. entre 2-3).

Dessous des deux paires plus voisin de *mechowi* que de *cabacus*

Envergure : 78 mm.

Type (H. T.) 1 ♂, Congo belge oriental, Kitembo, lac Kivu, VII-1931, Guy Babault.

CHARAXES DRUCEANUS Btlr. ssp. **cryanae** n. ssp.

Caractérisé par la coloration générale très foncée et la réduction des dessins clairs. Base des ailes brun chocolat, passant au noirâtre aux postérieures. Aux antérieures il y a trois taches discales noires, très larges, presque confluentes, dont la dernière atteint presque la nervure 1. Bande claire discale large au maximum de 5 mm. entre 1-2, brun fauve.

Aux postérieures la bande noire subterminale est à bords subparallèles, elle a plus de 7 mm. de large entre 6-7, et la bande claire discale brun fauve seulement 5 mm. dans le même intervalle. Lunules marginales des quatre ailes et tous les dessins clairs du dessous notablement réduits.

Envergure : 71 mm.

Type (H. T.) 1 ♂, Congo belge oriental, Kitembo, lac Kivu, XI-1931, Guy Babault.